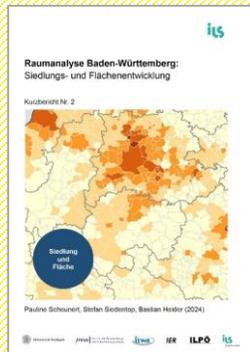
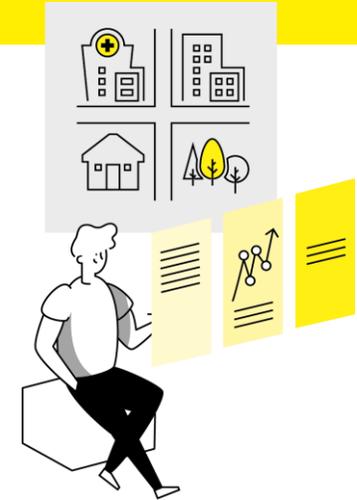


Plan de développement (LEP) du Land de Bade-Wurtemberg

Conférence „Le nouveau projet de territoire Rhin supérieur“, 19/09/2025, Bâle

Ansgar Schmitz-Veltin, Chef d'unité de l'observation spatiale, Ministère du
développement du territoire et du logement

En route vers le nouveau plan de développement

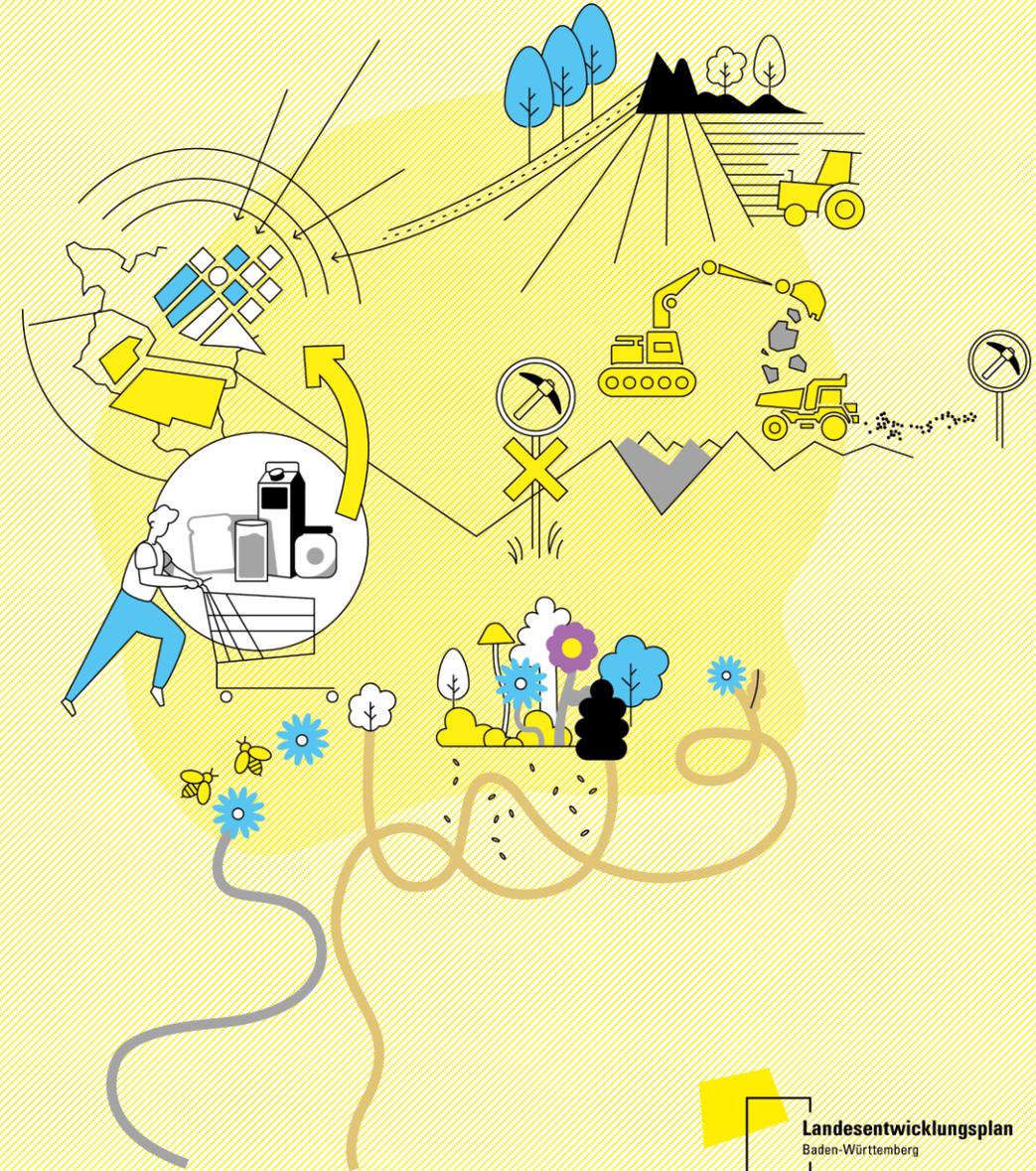


En parallèle :

- Révision de la loi sur l'aménagement du territoire
- Mise en place d'un système d'observation du territoire
- Développement d'un programme de suivi et d'évaluation

Particularités du plan de développement (LEP)

- ✓ Le LEP est le plan d'aménagement global, supralocal et synthétique pour l'ensemble du Land
- ✓ Le LEP coordonne les différentes exigences en matière d'utilisation de l'espace
- ✓ Il fournit des lignes directrices pour la prise de décision dans les différents plans d'aménagement du territoire
→ Principes
- ✓ Il définit des lignes directrices contraignantes et définitives pour la gestion des conflits d'utilisation, qui peuvent être élaborées mais ne peuvent être modifiées
→ Objectifs



Quelles sont les caractéristiques du nouveau projet de LEP ?

Le projet ...

-  **offre une marge de manœuvre en matière d'aménagement.** Il laisse aux régions et aux communes la liberté d'aménager leur territoire de manière proactive afin de se préparer pour l'avenir. Il permet de réagir avec souplesse aux évolutions futures (« planification souple »).
-  **est épuré,** fidèle à sa devise « Autant que nécessaire, aussi peu que possible ».
-  **aborde les défis de manière intégrée.** En effet, de nombreux développements sont interdépendants.
-  **est équilibré.** Il tient compte d'intérêts très divers : une bonne qualité de vie et la prospérité dans tout le pays, des trajets courts pour tous et une utilisation équilibrée des sols.
-  **fournit des orientations et garantit la sécurité de la planification.** Il n'est plus nécessaire d'adopter des décrets, des documents d'information, etc. supplémentaires.

Au-delà des frontières – Formats participatifs dans les zones frontalières



5 juin 2024 à Fribourg

Atelier thématique « Espaces frontaliers »

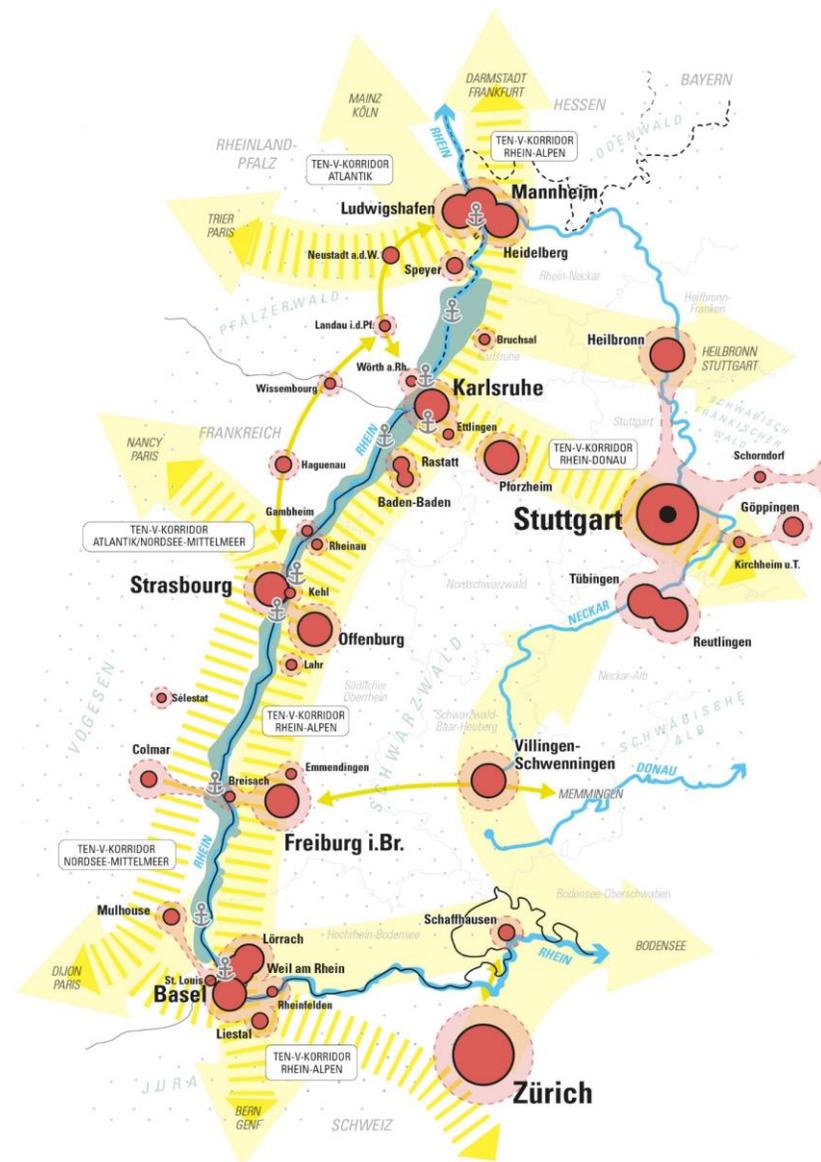
avec des représentants de l'aménagement du territoire et de la planification régionale transfrontalière

19 mars 2025 à Rheinfelden

Échange sur les questions transfrontalières d'aménagement du territoire

avec des représentants de Suisse, de France et d'Allemagne

Marges de manœuvre pour l'aménagement du territoire transfrontalier



« Le nouveau plan d'aménagement du territoire vise à donner aux régions frontalières du Bade-Wurtemberg une plus grande marge de manœuvre en matière d'aménagement du territoire. »

Nicole Razavi MdL,
Ministerin für Landesentwicklung und
Wohnen Baden-Württemberg

- ✓ Les associations régionales (Regionalverbände) en tant que modérateurs dans le lancement, l'accompagnement et le développement continu de la coopération transfrontalière
- ✓ Projets-modèles pour la coopération dans les régions frontalières

Merci beaucoup !

Dr. Ansgar Schmitz-Veltin

Ministerium für Landesentwicklung und Wohnen

Referat 12 | Raumbeobachtung

ansgar.schmitz-veltin@mlw.bwl.de

+49 (0) 711 123 2925



landesentwicklung-bw.de



Baden-Württemberg
Ministerium für Landesentwicklung
und Wohnen

